

Compte-rendu conseil municipal du 10 décembre 2019 à 20h36

Présents : Aude Bettinelli, Jean-Marc Fevre, Jean-François Menestrier, Elisabeth Rabollin, Laurence Ricq, Bertrand Ruhier, Alexandre Soul, Etienne Vuillemin, Bruno Petiet, Sébastien Thibaud, Maryline Valduga,

Absents excusés : Stéphane Renaud

Pouvoir : Carole Lamielle à Maryline Valduga
François-Xavier Poux à Laurence Ricq

Secrétaire de séance : Aude BETTINELLI

La séance est ouverte à 20h36.

En ouverture du conseil municipal le maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

- convention rucher
- autorisation donnée au maire pour signer acte de vente maison Mourey

Pour : 13 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2019

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2019.

Pour : 13 **Contre** : 0 **Abstention** : 1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

Sens de circulation rue des marronniers

Une réflexion a été engagée afin de sécuriser la rue des marronniers en proposant de mettre cette rue à sens unique.

Une réflexion a été engagée en commission. Les riverains ont été consultés. 2 sur 4 ont répondu. Les riverains sont favorables à pouvoir entrer par la rue du moulin.

Si ce sens de circulation est validé, il ne pourra pas entrer en vigueur maintenant étant donné qu'il va y avoir des travaux de raccordement de la station d'épuration au mois de mars nécessitant la mise en place d'une déviation.

Pour : 13 **Contre** : 0 **Abstention** : mettre en sens unique rue des marronniers

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : entrée par la rue du moulin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

Devis gainage fuel du presbytère

Le Maire nous présente deux devis concernant le gainage du presbytère, soit :

- Entreprise Ducret : 3023,79€ TTC

- Entreprise Payot : 2379,68€ TTC

Nécessite l'installation d'une gaine souple de 13 mètres

Il est décidé de voter en faveur de l'entreprise Payot qui est le mieux disant.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

La commune d'Etuz doit également valider le devis pour que les travaux puissent être réalisés.

Devis cuve à fuel logement presbytère

Il a été demandé un nettoyage de la cuve à fuel qui a été validée. L'entreprise retenue n'a pas pu faire les travaux.

Jauge : elle ne peut pas être installée.

Crépine : elle ne peut pas être installée.

L'installation d'un filtre à fuel est proposée.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

La commune d'Etuz doit également valider le devis pour que les travaux puissent être réalisés.

Adoption du rapport sur la prise et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Le rapport de GBM sur les prix et la qualité de l'eau et assainissement conclut à une proposition de prix pour l'année 2018, soit pour l'alimentation en eau, un prix de 1,09€/m³ (Veolia + GBM) et un prix d'abonnement de 54,59€/an. Pour la partie assainissement, 1,01€/m³ et un prix d'abonnement de 57,98€/an.

Il y a eu 20 contrôles réalisés en 2018 qui étaient tous conformes aux normes de consommation.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Devis sèche main pour l'école primaire

Dans le cadre de la réfection des sanitaires de l'école, le sèche-main électrique est en option. 2 propositions ont été faites, un d'un montant de 555€ et un de 295€. Le plus cher semble être le plus résistant. Etant donné qu'il s'agit d'un équipement à destination d'un bâtiment accueillant du public (enfants), le plus cher semble le plus approprié.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Accord de principe pour l'allongement de la tranchée rue de Sauvagny pour le raccordement free

Free a une difficulté pour le raccordement sur les poteaux Enedis. Une tranchée de 150 mètres linéaires doit être réalisée en bord de route. L'accord ne peut être donné que si les travaux se font en bord de route et non sur la chaussée.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Convention hors gel 500L rez-de-chaussée du presbytère

Cette convention permet de maintenir une température hors gel du rez-de-chaussée du presbytère actuellement inoccupé.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

Reversement 2018(2 derniers trimestres) et 2019(2 premiers trimestres) de la TCCFE (taxe communale sur la fourniture d'électricité)

Cette taxe rapporte à la commune 5380,41€ pour la période considérée.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Convention annuelle rucher

Cette convention doit être conclue une fois par an avec Mr Levaufre pour installer ses ruches au niveau de l'ancienne décharge.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Maison Mourey : autorisation à signer acte de vente

Le conseil doit prendre une délibération pour autoriser le maire à signer l'acte authentique de vente de la maison Mourey.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Questions diverses

- Règlement de la salle de convivialité : réflexion sur la mise en place d'un règlement
- Prochains conseil municipal : 14 janvier et 18 février
- Feux à l'ancienne pharmacie : les particuliers ne sont pas autorisés à faire du feu dans leur propriété. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées pour rappel de la règle.

Fin de séance à 22:06